

## L'accès à la documentation



L'UFR de Droit et de Science Politique est particulièrement attentive à ce que ses étudiants, de tous niveaux, aient accès dans les meilleures conditions aux ressources documentaires nécessaires au travail personnel et à la recherche.

Aussi, tous les étudiants ont accès à la **Bibliothèque de Section** située au premier étage de l'UFR et ouverte tous les jours de 9h00 à 17h00. Ils y trouvent les revues juridiques usuelles ainsi qu'un fonds documentaire constitué des ouvrages généraux et classiques dont ils ont besoin de manière courante dans le cadre de leurs études. Ils peuvent également y trouver les titres de la presse nationale et un accès à la documentation en ligne. La Bibliothèque de Section constitue donc un lieu facile d'accès et offrant toutes les conditions nécessaires au travail quotidien de l'étudiant.

De la même façon, chaque étudiant dispose d'un accès aisé à la Bibliothèque Universitaire se trouvant sur le même site géographique que l'UFR. Dotée de collections plus importantes que la Bibliothèque de Section et offrant un accès à de nombreuses revues juridiques en ligne, la **Bibliothèque Universitaire** est un outil complémentaire et indispensable à la formation des étudiants. La capacité d'accueil de ses salles de lecture, l'amplitude de ses heures et jours d'ouverture ainsi que le prêt d'ouvrages la rendent très facile d'utilisation.

Enfin, les étudiants de niveau Master ainsi que les doctorants et chercheurs ont accès, au troisième étage de l'UFR, au **Centre de Recherche et de Documentation**. Disposant d'un personnel spécifique rattaché aux centres de recherche de l'UFR, ce lieu de documentation offre l'accès à des collections et ouvrages spécialisés. Il constitue un lieu de travail et de recherche très performant pour les étudiants de deuxième et troisième cycle.